



Madame, Monsieur,

Votre enfant participera au raid sportif annuel organisé par l'Office des Sports des Communes de la Saône le samedi 06 juillet 2019.

La participation demandée par jeune est de 2€, soit 8€/équipe ou 12€ avec un accompagnant.

Au cours de cette journée nous demanderons aux participants de respecter :

- Les consignes qui seront données par les organisateurs et les encadrants des différents clubs sportifs
- Les consignes de sécurité
- Les consignes de respect et d'écologie

Cette journée se veut conviviale et le fair-play doit être présent lors de toutes les épreuves.

Planning

9h15-9h30 : accueil des équipes salle omnisports (rue de la perche à l'oiseau Seurre)
distribution de la fiche équipe, goûter du matin et T-shirt.

10h : Consignes pour le déroulement des épreuves

10h-12h : réalisation de 3 épreuves en fonction de l'ordre établi

12h-13h30 : repas pris en commun (fourni par l'OSCS)

>tiré du sac pour les participants (il est demandé aux enfants de trier les restes de leur repas et de ne pas gaspiller)

>autour de la table pour les accompagnants inscrits (moyennant 4€)

14h-16h : réalisation de 3autres épreuves en fonction de l'ordre établi

16h 30 : Goûter

Vers 17h : Proclamation des résultats et remise des récompenses

Matériel à prévoir :

- une tenue de sport adaptée à la journée
- chaussures pouvant aller dans l'eau (vieilles baskets)
- maillot de bain et serviette de bain
- casquette et crème solaire
- un k-way
- un sac à dos
- 1 vélo pour 4 (C5 :2004,2005 & C6:2003) / 2 vélos pour 4 (C4 :2006 /C3:2007 & C2:2008,2009)
- 3 vélos pour 4 (C1 :2010,2011)

Office des Sports du Canton de Seurre
15 bis Gde rue du Fbg St Michel
21250 Seurre

N° agrément Jeunesse et Sports : 021 ORG 0278

N° SIRET / 40177188600025 Code APE : 9319 Z